



Unitaire 11

Bimestriel N°115 Août - Septembre 2014 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé 25/09/2014

La FSU : pour une alternative aux politiques d'austérité...

Au niveau international, l'été a été marquée par un nombre important de conflits (israélo-palestinien, Irak, Libye, Ukraine, Syrie,...). La FSU et ses partenaires se sont inscrits pleinement dans les initiatives, dans la recherche, par des voies pacifiques et diplomatiques, notamment sous le couvert de l'ONU, de la résolution de ces conflits. Concernant le conflit israélo-palestinien, la FSU a appelé dans un communiqué dès le 23 juillet à une paix juste et durable et a participé, avec le collectif du même nom, aux manifestations organisées notamment à Narbonne.

Au plan national, le remaniement ministériel du 27 août confirme l'orientation sociale libérale assumée par le président de la République et le Premier ministre. Le remplacement d'A. Montebourg par E. Macron au ministère de l'économie, le discours de Manuel Valls à l'université d'été du MEDEF, témoignent de l'accentuation de cette orientation libérale. Soumis aux exigences de la Finance et du MEDEF, en droite ligne avec les orientations européennes, ces choix accentuent les politiques d'austérité et remettent en cause notre modèle social. Ce remaniement, le second en 5 mois, ne marque aucune inflexion vers une autre politique économique et sociale progressiste, bien au contraire. Les grandes réformes de la santé annoncées font peser de fortes craintes sur le devenir de la Sécurité Sociale sur laquelle pèse fortement la recherche de 21 milliards d'économies. Le projet de loi rectificatif pour 2014 traduit cette orientation. Nous constatons un pas en avant supplémentaire de l'autoritarisme des décideurs. A tous les niveaux, international, national et dans le métier, les débats régressent, symptôme d'une crise démocratique et politique. Il est donc de notre responsabilité d'inviter les collègues à se rassembler, s'exprimer et s'engager.

Dans ce contexte, la FSU doit, d'une part, contribuer à la construction d'alternatives aux politiques d'austérité et aux logiques de libre échange (TAFTA, CETA, etc.), et d'autre part, redevenir la 1er fédération représentative des personnels de la fonction publique lors des élections professionnelles de décembre prochain.

Pour le premier point, cela implique notamment la mise en place d'actions syndicales les plus unitaires possibles pour porter nos alternatives et combattre les choix actuels en matière de salaires, pouvoir d'achat, retraites, emplois...

Nous vous appelons à participer au côté des retraités, à la journée d'action et de mobilisation du 30 septembre et à la journée d'action intersyndicales du jeudi 16 octobre qui portera notamment sur la défense de la sécurité sociale. La FSU recherche avec ses partenaires, l'élargissement de la plate-forme revendicative (salaires, emplois).

Pour le second point, nous appelons chacun-e d'entre-vous à être, auprès de vos collègues, les ambassadeurs de la FSU au cours des prochaines semaines.

Philippe DECHAUD

Siège social :
FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1 - Edito.
- 2 - Élections professionnelles.
SNUipp 11 : grève le 23 septembre.
- 3 - Chômage : panne d'alternative du gouvernement.
- 4 - La grenouille va bientôt bouillir... Coordonnées FSU 11.
- 5 - Michel Salingue, nouveau secrétaire de la FGR-FP. Motion Palestine.
- 6 - Départements à géométrie variable... Des mesurette pour les petites pensions.
- 7 - 30 septembre : nouvelle mobilisation des retraités.
- 8 - Lettre de B. Groison aux agents de la FP. Stage FSU 11 du 18 novembre.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Agenda :

- La mardi 23 septembre avec le SNUipp-FSU 11.**
- Le mardi 30 septembre avec les retraités.**
- Le jeudi 16 octobre, pour la défense de la Sécu.**
- Le mardi 18 novembre : stage FSU 11 sur la souffrance au Travail.**

Élections professionnelles DECEMBRE 2014 : un enjeu majeur pour la FSU.

Cette année, une chose importante va modifier la musique du premier trimestre : les élections professionnelles. Moment décisif de la vie démocratique, histoire des luttes et des combats pour que tous les personnels soient représentés pour défendre leurs droits et, si possible, en conquérir de nouveaux, pour garantir l'équité, la justice, l'égalité de traitement, le respect de l'humain.

Du 27 Novembre au 04 Décembre 2014, tous les agents de la Fonction Publique (État, Territoriale et Hospitalière) seront appelés au même moment à élire leurs représentants dans les Commissions Paritaires et les Comités Techniques.

Les différents scrutins contribueront à déterminer :

- l'attribution des sièges de représentants des personnels à pourvoir dans chaque instance concernée.
- quelles seront les organisations syndicales représentatives qui disposeront seules du droit de négocier au niveau concerné.
- les moyens dont disposera chaque organisation syndicale (heures de décharges pour les militants, volume des autorisations d'absence pour réunions des personnels).

Ces prochaines élections professionnelles constituent donc un enjeu considérable tant pour la FSU que pour tous les syndicats nationaux qui constituent la fédération. L'enjeu porte à la fois sur notre capacité collective à porter nos revendications et à les faire avancer, que sur les moyens dont nous disposerons pour déployer notre activité syndicale au service des personnels et des services publics que nous voulons.

Le défi : redevenir la 1ère fédération représentative des personnels de la Fonction publique. Nous pouvons le relever à condition de mobiliser toutes nos forces. C'est la raison de notre appel : nous aider à convaincre un, deux, trois collègues autour de vous de voter. Soyez, notamment le temps de la campagne, l'ambassadeur de votre syndicat et de sa fédération, la FSU, pour faire vivre le contre-pouvoir nécessaire pour fabriquer et imposer, ensemble, le métier de demain.

Philippe DECHAUD

GRÈVE ET CARTE SCOLAIRE : UN PLAN D'URGENCE POUR L'AUDE : TOUT DE SUITE !

DEVOIR D'ALERTE.

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU11 avec la FSU11 ne cessent d'alerter sur la dégradation des conditions d'enseignement dans le département de l'Aude. Année après année, les dotations en postes sont insuffisantes pour tenir compte à la fois de la hausse démographique, de la ruralité et des caractéristiques sociales difficiles de notre département. De fait, les rentrées se suivent et sont de pire en pire. Les sureffectifs deviennent le quotidien des écoles et la difficulté scolaire est de plus en plus prégnante.

PAS D'AUSTÉRITÉ POUR L'AVENIR DE NOS ÉLÈVES !

Avec la FSU11 nous jugeons nécessaire d'obtenir un plan d'urgence de 200 postes (120 pour le premier degré et 80 pour le second degré) pour relancer le service public d'éducation dans l'Aude. L'avenir de nos élèves, l'avenir des enfants de ce département ne peut souffrir d'aucun calcul austéritaire !

RAPPORT DE FORCE EN CONSTRUCTION : budget 2015 en ligne de mire !

Depuis avril dernier, nous n'avons cessé d'alerter l'administration, les pouvoirs publics et les élus : si le constat est partagé, les moyens à mettre en œuvre pour pallier la situation tendue n'arrivent toujours pas.

Afin de poursuivre la mobilisation engagée dès avril 2014 et dans la perspective de mettre l'école publique de l'Aude à l'ordre du jour du budget de la nation 2015 (qui va se jouer dans les semaines à venir) le SNUipp-FSU11 appelle les collègues de toutes les écoles à faire grève le mardi 23 septembre 2014 et à participer massivement au rassemblement devant l'inspection académique dès 9 h 00 (alors que se tiendra le CTSD de rentrée).

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2014.

RASSEMBLEMENT À CARCASSONNE,

dès 9 h devant l'Inspection Académique où se tiendra le CTSD.

(Comité technique spécial départemental qui débattrà des mesures d'ouverture de la rentrée)

Chômage : la panne d'alternatives du gouvernement

Ce gouvernement, comme d'autres avant lui, nous ressort la politique de l'accentuation du contrôle des chômeurs et chômeuses comme la pierre angulaire et la solution miracle d'une politique de réduction du chômage en France.

Il semble pourtant aujourd'hui, avec les effets de la crise toujours aussi forte, qu'une autre politique créatrice d'emplois est possible et que la seule austérité comme ligne d'horizon est dangereuse.

Il est détestable qu'une fois de plus les demandeurs et demandeuses d'emploi soient stigmatisés-es de la sorte (« chômeur fraudeur / chômeur tricheur ») comme au bon vieux temps du sarkozysme.

Les conseillers-ères de Pôle-emploi vont à nouveau être mis-es sous pression comme les demandeurs et demandeuses d'emplois. On peut hélas redouter les effets de ce type de politique. Après 9 mois d'augmentation continue, la baisse du nombre de personnes inscrites à Pôle-emploi risque d'être au rendez-vous, mais cette baisse artificielle du chômage ne sera que purement statistique, un effet de manche médiatique et non le retour à un retournement structurel de l'économie.

A l'inverse, on ne voit rien de la part du ministre sur le contrôle des entreprises qui usent de différentes exonérations de charges sans le moindre contrôle, rien sur l'effectif insuffisant des inspecteurs et des contrôleurs du travail qui comptent aujourd'hui 2260 personnes, pour 1,8 millions d'entreprises et 18 millions de salarié-es !

Rien sur une réforme profonde de la fiscalité dégageant des ressources supplémentaires, réduction du temps de travail, créations massives d'emplois, notamment en initiant la transition écologique et la mise en œuvre d'une sécurité

sociale professionnelle permettant les garanties sociales entre autres pour les mobilités et transitions professionnelles.

Rien sur des politiques spécifiques pour les chômeurs et chômeuses de longue durée dont différentes mesures pourraient inclure la possibilité d'un droit de tirage pour une formation rémunérée - diplômante ou qualifiante - de 1607 heures. Nous ne pensons pas que la formation professionnelle assure mécaniquement une réinsertion professionnelle mais articulée avec un accompagnement renforcé, elle fait partie d'un ensemble de dispositifs positifs.

Rien sur la situation de l'emploi des jeunes qui, malgré les mesures publiques mises en œuvre, reste difficile. Elle appelle à la fois des bilans en particulier pour les contrats de génération mais également des mesures emploi nouvelles.

N'oublions pas que les statistiques du marché du travail n'intègrent pas les situations de décrochage et de marginalisation sociale rendant des jeunes en rupture totale de relations avec les composantes du service de l'emploi et des divers organismes sociaux. Plusieurs organismes du service public de l'emploi (Pôle-Emploi, Missions Locales, CAP Emploi...) devraient initier une politique d'intervention spécifique en direction de ces publics. Elle pourrait constituer l'activité centrale de conseillers-ères à l'emploi, mobiles et affectés dans les quartiers sensibles et zones urbaines.

Notre syndicat, avec sa fédération FSU, revendique l'ensemble de ces mesures.

Les alternatives existent avec une autre volonté politique.

Le SNU PE FSU



La grenouille va bientôt bouillir, ou pourquoi la situation est intenable dans le 2nd degré!

Connaissez-vous l'histoire de la grenouille plongée dans une casserole d'eau froide? Si on la plonge dans l'eau bouillante elle se sauve alors que si on chauffe l'eau froide petit à petit elle ne réagit pas et meurt.

C'est exactement ce que nous subissons:

D'année en année les collègues doivent gérer des classes plus nombreuses, les seuils montent pour atteindre 30 en collège et les élèves, de leur côté, sont loin des conditions optimales.

- Le lycée Lacroix de Narbonne qui prévoyait une rentrée ingérable avec des effectifs de 2nde à 36 ou 37 a vu un retour à 34 à la pré rentrée ainsi que (tiens?) la visite de Mme le Recteur, du DASEN de l'Aude, d'I.P.R. etc... alors qu'au lycée Diderot 3 classes supplémentaires de 2ndes ouvraient.
- En juin 3 collègues en poste fixe dans l'Aude apprenaient qu'elles auraient un complément de service ailleurs à la rentrée en raison de l'implantation de postes de stagiaires. L'une d'entre elles était même contrainte de devenir tutrice. Bien sûr que nous accueillons les jeunes collègues avec plaisir: nous avons besoin de ces recrutements mais pas dans ces conditions. Le SNES s'est occupé des problèmes d'affectation tout l'été : les collègues sont restées en poste, les postes de stagiaires ont été implantés ailleurs ce qui a provoqué une réaction en chaîne dans les affectations jusqu'à la dernière minute pour beaucoup de TZR et pour les stagiaires dont l'entrée dans le métier a été mal gérée et scandaleuse.
- Les chefs d'établissement abusent de leur autonomie: non respect des horaires légaux, choix pédagogiques arbitraires, suppression des heures de dédoublement, des heures de 1ère chaire, des emplois du temps sans pause méridienne.
- Et encore des postes partagés sur plusieurs établissements, des postes restés vacants pour lesquels s'ouvre « la chasse aux contractuels » à la rentrée.
- Les Vies Scolaires perdent des postes d'AED au fil des années, le médecin scolaire de Castelnaudary est supprimé, il faudra dépendre de celui de Carcassonne.
- Nous avons donc toutes les raisons de ne pas accepter les conditions qui nous sont faites, de faire front, d'organiser nos solidarités et avec le SNES-FSU de défendre une gestion des personnels et des élèves pour une école plus ambitieuse pour tous.

Michèle CAZES
Secrétaire SNES de l'Aude

Adresses mail et sites:

**Snuipp : snu11@snuipp.fr ;
site : <http://www.snuipp.fr/11>**

**Snes : snes.aude@wanadoo.fr ;
Site : <http://www.snes11.fr>**

**FSU territoriaux : sdu11fsu@cg11.fr
et sdu11.fsu@sfr.fr**

**Fsu 11: fsu.aude@wanadoo.fr
ou fsu11@fsu.fr**

**site de la FSU 11:
<http://www.fsu11.fr>.**

**Sites nationaux :
<http://www.fsu.fr>
<http://www.snes.edu>
<http://www.snuipp.fr>
<http://www.snuclias.fr>**

Permanences des syndicats de la FSU 11:

**FSU 11 (Tél-Fax : 04 68 25 54 23)
SNUipp (Tél : 04 68 72 04 76 ;
Fax : 04 68 25 35 95).**

Snes Aude

22, bis Bd de Varsovie, 11000 Carcassonne
e-mail: snes.aude@wanadoo.fr
Michèle CAZES: 06 32 46 59 37
m.j.cazes@wanadoo.fr
Alexandre LASNEL: 06 89 20 85 82

sur Narbonne:

13, rue des 3 moulins 11100 Narbonne
contact Dominique BLANCH

Tél.: 04 68 32 07 99 ou 06 89 31 65 61

sur Castelnaudary:

contact Hélène MAILLOT

04 68 23 01 44 ou ln.maillot@wanadoo.fr

FSU Territoriaux (Tél : 04 68 11 64 34

ou 04 68 11 63 24):

du lundi au vendredi

et jeudi au 42 rue Voltaire (04 68 71 88 91)

à Carcassonne.

SNU-Pôle emploi : Zora BENKREIRA

06 23 21 33 08.

UL FSU Narbonne, 04 68 32 07 99

Du mardi au vendredi,

13 rue des 3 Moulins.

Michel SALINGUE (SNUipp-FSU) nouveau secrétaire général de la FGR-FP

La période estivale est derrière nous...

Nous formulons le souhait que chacune et chacun ait pu « recharger les batteries et se ressourcer » pendant cet été.

Nous aurions apprécié être surpris par quelques bonnes nouvelles concernant les dossiers qui nous préoccupent : emploi, salaires, retraites, protection sociale, services publics,... mais le gouvernement VALLS2 n'a fait que confirmer et renforcer les options précédentes d'austérité et d'allégeance au MEDEF.

Le récent congrès national de Poitiers vient, pour la première fois, de nommer à la tête de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique, un secrétaire général issu de la FSU.

Forte de 53 000 adhérents retraités, la FGR-FP est une pièce importante du paysage syndical que constituent les organisations de retraités, la plus ancienne d'entre elles, fondée en 1930, et sans doute la plus originale.

La FGR-FP a affiché à sa création une vocation revendicative majeure : faire appliquer intégralement le Code des Pensions voté en 1924.

La FGR-FP rassemble au niveau national et départemental des militants des syndicats de la FSU, de l'UNSA, de Solidaires, de FO... et des adhérents directs. Elle est l'une des composantes majeures du Pôle des retraités de la Fonction Publique (260 000 adhérents) qu'elle a constitué avec des associations de retraités de la gendarmerie, de la police, de la poste et des officiers marinières. La FSU et ses syndicats sont,

depuis leur création en 1992, partie prenante des directions au plan national et départemental.

Le travail unitaire réalisé, notamment depuis une dizaine d'années, a conduit à des positions revendicatives dans lesquelles chacun s'est retrouvé. La FGR-FP participe aux actions initiées par la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées (FERPA) et la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

Tous les adhérents de la plupart des syndicats de la FSU sont de ce fait adhérents de la FGR-FP. Anciens retraités ou nouveaux venus dans « l'après carrière »... pensez donc à vous (re)syndiquer !

Lors de ce congrès de juin 2014, a été confirmée une ligne revendicative affirmée par la FGR-FP depuis des années : les retraités ne sont en rien responsables de la crise et notre organisation doit s'en tenir à sa revendication de défense du pouvoir d'achat de tous les retraités, avec des mesures spécifiques pour les petites retraites, et revendiquer le retour aux revalorisations au 1er janvier de chaque année. Son but reste de défendre la situation des retraités, combattre les inégalités et les injustices sociales, prendre en compte les modifications sociétales suite à l'augmentation de l'espérance de vie.

La FGR-FP est en ordre de marche pour agir avec les autres organisations syndicales de retraités. A nous, dans l'Aude, de fédérer au maximum les énergies vers une attitude résolument revendicative.

Alain CAZANAVE

CDFD 11 du 11/09/2014 - Motion Palestine

Depuis des années, la situation du territoire de Gaza soumis par Israël au blocus, aux confiscations de terrains, aux exécutions extra-judiciaires est un intolérable défi à la justice internationale et à la conscience humaine.

Ce défi serait inimaginable sans la complicité active des États-unis et d'autres pays, notamment la France. Dans de telles conditions, la résistance à l'oppression est un droit élémentaire et inaliénable.

La reprise de la guerre le 8 juillet a été essentiellement la réponse d'un gouvernement israélien d'extrême droite à la constitution d'un gouvernement palestinien d'union nationale, préalable indispensable à une véritable négociation pour une paix durable. Nétanyaou ne veut pas de ces négociations ni de cette paix. S'en sont suivis 50 jours de pilonnage, l'utilisation d'armes interdites sur des cibles civiles, hôpitaux, écoles, logements, refuges, 2200 morts, principalement civils, femmes et enfants...

Le soutien pressé de Hollande et Valls à la guerre de Nétanyaou est véritablement scandaleux.

Depuis la fin des hostilités, le « grignotage » des terres palestiniennes se poursuit de plus belle, l'État d'Israël a déjà accaparé une nouvelle zone de 400 hectares en Cisjordanie.

Le CDFD de la FSU de l'Aude demande la fin du blocus de Gaza et le droit de libre circulation pour tous. Le droit de manifester contre l'oppression et l'injustice est un droit imprescriptible.

C'est pourquoi la FSU 11 demande l'arrêt des poursuites contre Alain Pojolat, convoqué devant la justice en octobre pour le simple fait d'avoir déposé à la préfecture de Paris la demande d'autorisation des manifestations des 19 et 26 juillet.

Motion votée à l'unanimité des présents.

Réforme territoriale

Pour simplifier, Valls invente les départements à géométrie variable...

Dans sa déclaration de politique générale du 16 septembre à l'Assemblée nationale où il faisait voter la confiance, Manuel Valls a confirmé que les élections départementales et les élections régionales seront découplées. Les premières (ex-cantonales) auront lieu en mars 2015, et les secondes fin 2015. Le gouvernement s'est résolu à programmer deux défaites électorales prévisibles au lieu d'une.

Reste que la mise en œuvre du nouveau découpage des cantons fait l'objet de nombreux recours. Personne aujourd'hui ne peut dire combien de cantons subsisteront.

En revanche, le premier ministre a confirmé sa vision des futurs départements.

- Disparition pure et simple là où une métropole absorbe tout.
- Transformation en « fédération d'intercommunalités » quand il n'existe pas de métropole régionale.
- Maintien, enfin, des conseils départementaux dans les actuels départements ruraux où les communes n'atteignent pas la « masse critique », résultat des tractations avec le PRG afin qu'il reste au gouvernement.

Le 8 avril, lors de son premier discours de politique générale à l'Assemblée, Manuel Valls avait déjà annoncé « engager le débat sur l'avenir des conseils départementaux », en proposant leur suppression à l'horizon 2021. Léger bémol, il n'est plus question de date, mais de trois types de départements : on est loin de la simplification du « mille-feuille territorial »...

Pas de quoi mobiliser les Français, qui, selon un sondage, souhaitaient à une large majorité pouvoir s'exprimer sur une réforme alors en cours d'examen au Parlement.

Par 102 voix contre 27, les députés avaient alors rejeté la demande du recours au référendum...

Des mesurette pour les petites pensions...

Valls annonce 8 euros pour le minimum vieillesse et une prime indéterminée pour les retraites inférieures à 1200 euros.

Huit euros de plus par mois. Vingt sept centimes par jour.

C'est le cadeau royal annoncé par le premier ministre aux six cent mille allocataires du minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées, Aspa), qui sera porté de 791,99 euros à 800 euros.

Dans le même élan, et en prétendant, sans rire, que son gouvernement « ne faisait pas d'austérité », Manuel Valls a promis « une prime exceptionnelle » aux « retraités qui perçoivent moins de 1200 euros par mois ». Sans plus de précision. Quel sera son montant ? Sera-t-elle versée une fois seulement, comme le premier ministre l'a laissé entendre ?

Le feuilleton qui dure depuis plusieurs mois n'est donc pas terminé.

Il avait commencé au printemps lorsque, dans le cadre des économies prévues au titre du pacte de responsabilité, l'équipe Valls 1 avait d'abord décidé de geler toutes les pensions.

La revalorisation intervenant normalement au 1er octobre, au regard de l'inflation, était donc supprimée. Devant les protestations, Valls promet ensuite d'épargner les pensions inférieures à 1200 euros (base et complémentaires additionnées), soit environ 7 millions de personnes.

Et puis, le 3 septembre, les représentants du gouvernement avouent que, pour des raisons techniques (croisement des fichiers pour identifier les bénéficiaires), la promesse ne sera pas tenue à la date prévue.

Enfin, vendredi, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, faisait savoir que les retraités - hormis les seuls bénéficiaires du minimum vieillesse - n'auraient aucune revalorisation.

Le week-end du 14 septembre, dans l'évidente intention d'apaiser les mécontents de sa majorité, le gouvernement a reculé. Mais les mesurtes dévoilées hier ne calmeront pas l'amertume et la colère d'une population qui se voit traitée en variable d'ajustement budgétaire.

Des retraités, parmi lesquels deux millions jusque là non imposables, découvrent ces jours-ci qu'ils le sont devenus. Des retraités que l'on retrouve en nombre dans les centres des impôts pour réclamer la grâce ou un étalement du paiement.

« Nous estimons à 300 euros le rattrapage nécessaire pour tous, pour vivre correctement », rappelle le secrétaire général de l'Union des retraités CGT, dénonçant « l'enfumage du gouvernement ».

SFRN FSU NOUVELLE MOBILISATION DES RETRAITE(E)S LE 30 SEPTEMBRE

Le 3 juin 2014, les organisations syndicales et associations (UCR-CGT – UCR-FO – UCR-CFTC – FSU – UNIRS Solidaires – FGR-FP – UCR-CFE-CGC – UNRPA – LSR) ont manifesté en grand nombre à Paris et dans les départements pour protester contre la politique d'austérité. Pour l'essentiel, le gouvernement est resté sourd à nos demandes, malgré quelques mesures fiscales en faveur des ménages les plus pauvres. Le débat de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement devant l'Assemblée dès le 9 septembre est aussi une conséquence de notre mobilisation. Même si ce texte est loin de répondre à nos revendications, il pourra servir de point d'appui.

En matière de pouvoir d'achat, le gouvernement poursuit sa politique d'austérité. Depuis plusieurs années, les pensions étaient revalorisées chaque 1er avril à partir d'un calcul effectué en fonction des prévisions d'inflation. Une loi du 20 janvier 2014 a repoussé cette date de revalorisation au 1er octobre 2014. Par la suite, le gouvernement a décidé du gel des pensions de retraites jusqu'au 1er octobre 2015 ; la revalorisation prévue en 2014 a donc été reportée au 1er octobre 2015. Se déclarant attentif aux plus pauvres, le gouvernement a décidé que les retraités dont le montant total de la pension est inférieur à 1 200 euros bruts par mois bénéficieraient de la revalorisation au 1er octobre 2014. Le 12 septembre. Aujourd'hui, suite à l'échec de la politique d'austérité à réduire le déficit public du fait de la récession que celle-ci provoque, même cette petite mesure d'apaisement est remise en cause : il n'y aura pas de revalorisation des petites pensions au 1er octobre 2014 !

Les mises en cause des retraites, les mesures fiscales prises pour récupérer de l'impôt sur le revenu de certaines catégories de contribuables (fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants, suppression de la ½ part, etc.), l'augmentation de la TVA, les déremboursements de l'assurance maladie, etc., sont faites pour éponger plus ou moins les milliards versés aux « entreprises », soi-disant pour créer des emplois.

S'ajoutent les 10 milliards d'économies que le gouvernement prétend imposer sur les dépenses de santé.

Mobilisation le 30 septembre !

L'ensemble des organisations ayant appelé au 3 juin se sont revues le 11 septembre.

Ensemble, elles appellent à donner une suite au 3 juin par des initiatives départementales ou régionales dans un cadre unitaire le plus large possible le 30 septembre.

La SFR FSU entend assurer un plein succès à cette action.

Un appel commun national, une lettre au gouvernement (qui pourra servir d'argumentaire dans les délégations) sont en cours de rédaction et de validation, mais sans attendre leur finalisation (qui, nous l'espérons, ne devrait pas tarder) il est très important que des rencontres unitaires soient organisées dans les départements (dans l'Aude, l'intersyndicale se réunit le 23 septembre à Carcassonne).

Nos revendications :

Contre le gel des pensions ; pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités ; pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année ; pour une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement basée sur une solidarité intergénérationnelle et ne laissant pas de restes à charge aux personnes les plus dépendantes et à leurs familles ; pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

Rassemblements :

**Carcassonne, 17 h Portail des Jacobins,
Narbonne, 15 h Sous-Préfecture.**

Bernadette Groison : lettre aux agents de la Fonction publique.

A toutes et tous les agents de la Fonction publique. La rentrée sociale a été marquée par un changement de gouvernement. Mais si les ministres se succèdent, les problèmes et les inquiétudes demeurent : emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat, salaires, prestations sociales, sortie de crise, avenir de la Fonction publique et des services publics... La politique d'austérité se poursuit. Quel avenir prépare-t-on ainsi ? Le déficit de confiance en l'avenir est réel.

Pourtant la France est un pays riche. C'est la deuxième puissance européenne, la cinquième puissance mondiale. Et la France est riche aussi de son modèle social, de sa Fonction publique, de ses services publics, de sa culture, de ses valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité.

Tous les services que votre travail quotidien permet de rendre aux usagers en sont de beaux exemples.

A l'éducation, la santé, la justice, la culture, l'agriculture et l'écologie dans les collectivités territoriales..., c'est vous qui faites vivre les services publics au quotidien et ce dans des conditions parfois difficiles. Plus que jamais, en cette période de crise, notre pays a besoin de vous. Et pourtant, votre engagement est loin d'être reconnu à sa juste valeur. Pour la FSU, il faut que cela change ! Alors que des entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux sans contrôle suffisant ni garantie, le gouvernement réduit les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salariés, notamment des fonctionnaires, et de la qualité des services rendus aux usagers.

C'est socialement injuste et économiquement inefficace.

La FSU, convaincue qu'une autre politique sociale et économique est possible, continue d'exiger une meilleure répartition des richesses produites qui nécessite

notamment une réelle réforme fiscale, une relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, qui suppose aussi de mettre immédiatement fin au gel de la valeur du point d'indice et d'ouvrir sans délai des négociations salariales pour tous, d'investir dans tous les services publics et la Fonction publique, de créer les emplois nécessaires.

La Fonction publique avec l'ensemble des services publics doit pouvoir jouer tout son rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir. Ces défis se relèvent dès l'École qui doit avoir les possibilités réelles de préparer l'avenir. Et l'ensemble de la fonction publique doit avoir les moyens de rendre les services de qualité indispensables aux usagers sur tout le territoire.

La FSU reste convaincue que la défense de l'intérêt général est essentielle au XXIème siècle. La fonction publique est bien un investissement et non une charge. C'est une chance pour notre société en quête de justice et de solidarité.

Dans ce moment de crise économique et sociale intense, à l'heure où il est question de réforme de l'État et de réforme territoriale, la FSU poursuit son action déterminée pour la défense et l'amélioration de la fonction publique et la situation de toutes et tous ses agents. Elle recherche pour cela l'unité intersyndicale la plus large.

Pour renforcer la FSU, adhérez à l'un de ses syndicats qui représentent votre profession.

Avec la FSU, restons mobilisés pour faire entendre votre voix, pour défendre vos droits et le service public.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale de la FSU

STAGE DE FORMATION FSU11 : LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL MARDI 18 NOVEMBRE 2014 (JOURNÉE) Foyer de CAPENDU

Attention !

Pour participer à ce stage, il faut envoyer votre demande de « congé pour formation syndicale » un mois à l'avance soit **avant le 18 octobre 2014**. Le formulaire vous sera envoyé par mail par vos syndicats nationaux respectifs.

N'oubliez pas de renvoyer votre demande de participation à l'adresse de votre section syndicale.

Ce stage est ouvert à tous les collègues syndiqué-e-s ou pas !

La formation syndicale est un droit reconnu aux fonctionnaires stagiaires ou titulaires.

**PARTICIPATION au stage syndical «La souffrance au Travail» du 18/11/2014
A renvoyer au plus tard le jeudi 13/11/2014**

- Par courrier à : Philippe DECHAUD 23 Rue Marcelin Berthelot 11000 Carcassonne

- Par mail à : fsu11@fsu.fr

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CODE VILLE :

TEL : @ (écrire lisiblement) :

ETABLISSEMENT :